

COMPTE RENDU DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES ARCHIVES

Le 09 juin 2013, le Bénin a célébré avec la communauté mondiale archivistique pour la sixième fois consécutive la journée internationale des archives.

La célébration de cette 6^{ème} édition a été focalisée sur les archives médicales à travers le thème « **Les archives au service de l'administration hospitalière et des soins cliniques** ».

En prélude à cette journée, le Secrétaire Général du Gouvernement a adressé un message à la nation le 08 juin, veille de la célébration pour éveiller la conscience du public et surtout des décideurs à l'importance des archives et aux avantages d'un bon archivage pour une gestion transparente de nos administrations et en particulier de nos formations sanitaires.

Le déroulement des activités a été marqué par quatre phases essentielles : la séance de sensibilisation des directeurs et responsables des hôpitaux et centres de santé des départements de l'Ouémé et du Plateau, l'exposition prévue dans le cadre de cette célébration pour attirer l'attention des différents acteurs du système sanitaire de notre pays sur la valorisation des archives médicales, la cérémonie de lancement officiel des manifestations, et les opérations de sensibilisation dans les hôpitaux et centres de santé de Cotonou, Porto-Novo et de ses environs pour recenser les difficultés auxquelles sont confrontées ces structures dans la gestion de leurs archives.

I- LA SEANCE DE SENSIBILISATION DES DIRECTEURS D'HOPITAUX ET RESPONSABLES DE CENTRES DE SANTE

La séance a connu la participation du Directeur Départemental de la Santé de l'Ouémé et du Plateau, des responsables des centres communaux de santé, des chefs de service de santé d'arrondissement ainsi que les archivistes du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, de la Haute Cour de Justice, de l'Organe Présidentiel de Médiation, de la Cour Suprême et de la Direction des Archives Nationales, soit au total cinquante (50) participants.

Ladite séance a été animée par Monsieur Alphonse LABITAN, Directeur des Archives Nationales, à travers une communication sur « **la gestion et à la conservation des archives hospitalières.**»

Le communicateur a d'abord fait la distinction entre les différents types d'archives puis il a mis un accent particulier sur la définition des archives hospitalières.

Ensuite, il a abordé la responsabilité des différents acteurs impliqués dans la production et la gestion des archives hospitalières en soulignant la particularité du responsable de la structure sanitaire qui est le garant de la bonne conservation des archives hospitalière.

Il a en outre, situé la responsabilité de l'Etat à travers la mission de contrôle scientifique et technique de la Direction des Archives Nationales en tant qu'institution chargée de la sauvegarde du patrimoine archivistique national.

Pour finir le communicateur a par ailleurs souligné les missions d'un service d'archives au sein des établissements hospitaliers avant d'évoquer les différentes règles de communicabilité des archives hospitalières.

II- LA VISITE DE L'EXPOSITION

A l'issue de la séance de sensibilisation, les participants ont suivi une visite guidée de l'exposition organisée dans le cadre de la journée internationale des Archives sur le thème : « **les services de santé au Dahomey** ».

Les différentes pièces exposées retracent les stratégies et mécanismes envisagés quant à l'organisation du service de santé pendant la période coloniale. Elles montrent en outre les dispositions prises pour faire face à l'état sanitaire du pays au cours de la même période.

III- LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Le lancement officiel des manifestations s'est déroulé dans l'après-midi du lundi 10 juin 2013 dans la salle de conférence du Ministère de la Santé à Cotonou et a été placé sous la présidence de Madame Akoko KINDE GAZARD, Ministre de la santé, entourée pour la circonstance de Monsieur Eugène DOSSOUMOU, Secrétaire Général du Gouvernement et de Monsieur Alphonse LABITAN, Directeur des Archives Nationales.

Trois principales allocutions ont marqué cette cérémonie :

- **Mot introductif du Directeur des Archives Nationales**
- **Discours du Secrétaire Général du Gouvernement**
- **Discours d'ouverture officielle du Ministre de la Santé**

IV- OPERATIONS DE SENSIBILISATION DANS LES HOPITAUX ET CENTRE DE SANTE DE PORTO-NOVO ET DE SES ENVIRONS

La Direction des Archives Nationales en collaboration avec le Ministère de la Santé, a organisé des opérations de sensibilisation des responsables et structures hospitaliers sur l'importance d'une bonne gestion des archives d'une part et de recensement sur le terrain les difficultés auxquelles sont confrontées les structures hospitalières et les centres de santé dans la gestion quotidienne de leurs archives d'autre part.

Ainsi des équipes ont été constituées pour poursuivre la sensibilisation et faire un état des lieux. Ceci a permis aux groupes de Porto-Novo de visiter quatorze (14) Centres de Santé et hôpitaux et pour l'équipe de Cotonou, sept (07)

L'état des lieux de ces différentes structures sanitaires a permis de faire les constats ci-après :

- Absence de locaux appropriés ;
- Insuffisance ou absence totale de matériels de conservation et de rangement ;
- Absence de personnel qualifié.
- Etat de conservation des documents très peu satisfaisant et ne répondant à aucune normes.

Toutefois, certains points spécifiques sont à relever :

Il faut noter des efforts au niveau de l'hôpital El Fateh, du Bureau de Zone sanitaire de Sakété-Ifangni et des Centres de Santé de Gomè-Sota et Zoungbomè où les documents sont pour la plupart en bon état et relativement bien classés ;

Ce qui n'est pas le cas du centre Centre Hospitalier Pneumo Physiologique Akron, qui existe depuis 1948 alors que les documents d'archives les plus anciens sont de 1996. La même situation a été remarquée au niveau du centre de santé de Foun-Foun, qui a été créé en 1962 mais le plus ancien document retrouvé date de 2006 ;

Au niveau de la clinique coopérative de Ouando, il a été procédé à des destructions massives de documents ;

La Clinique Louis Pasteur qui est une structure privée mérite d'être suivi par nos centre de santé et hôpitaux publiques. Cette clinique vient d'achever la construction d'un local devant servir à la conservation des archives. Toutefois l'équipe n'a pas pu accéder audit local mais les dossiers patient sont dans un état de conservation très satisfaisante ;

Il existe aussi des projet de construction de local pour abriter les archives à l'hôpital de BETHESDA et à l'hôpital de Mènantin. Par ailleurs, ce dernier a sollicité les services d'un cabinet d'archivage pour la conservation de ces archives de 1996 à 2011.

V- RECOMMANDATIONS

Les différents groupes de sensibilisation au regard des observations faites sur le terrain recommandent :

1) Pour une meilleure conservation des archives hospitalières :

- Procéder au dépoussiérage des dossiers médicaux des registres et autres documents ;

- assurer la protection physique des documents par leur conditionnement dans des boîtes d'archives et la réparation des registres abîmés ;

- acquisition de rayonnages, de boîtes et de conteneurs d'archives pour un meilleur conditionnement des archives médicales ;

2) Pour le renforcement des infrastructures, les équipes de sensibilisation recommandent :

- doter les structures hospitalières d'un local pour la conservation des archives intermédiaires ;

- équiper les locaux de conservation de matériel de traitement et de stockage ;

- prévoir la construction à moyen ou long terme pour les hôpitaux départementaux des bâtiments répondant aux normes archivistiques ;

3) En vue d'un fonctionnement réel des Services d'Archives des structures hospitalières les équipes de sensibilisation recommandent :

- prévision par la Direction Départemental de la Santé d'une ligne budgétaire pour la prise en charge réel des archives médicales ;

- désignation et formation d'un agent pour la prise en charge des archives ;

- recrutement d'archivistes pour les hôpitaux départementaux ;

- motivation du personnel en charge des archives afin de les maintenir au poste.

4) Pour une meilleure organisation des Services d'Archives, les équipes de sensibilisation recommandent :

- désignation par le Ministère de la Santé des points focaux archives au niveau des hôpitaux départementaux ;
- mise en place des correspondants archives dans les centres de santé.

5) Suivi de la Direction des Archives Nationales,

- assistance de la DAN dans le cadre du renforcement des capacités des agents en charge des archives ;
- avis technique de la DAN pour l'élaboration des outils de gestion pour les hôpitaux et centre de santé.

5) Responsabilité des archivistes du Ministère de la Santé

- se consacrer exclusivement et réellement aux tâches archivistiques :
- collecter et organiser les passifs dispersés dans les différentes unités des structures hospitalières ;
- Faire le plaidoyer auprès des autorités du Ministère pour la construction d'un local exclusivement réservé aux archives.

6) Suivi de la Direction des Archives Nationales,

- assistance de la DAN pour le renforcement des capacités des agents en charge des archives ;
- avis technique de la DAN pour l'élaboration des outils de gestion pour les hôpitaux et centres de santé.

Fait, à Porto-Novo, le 13 juin 2013